

MERCREDIS

AVANT LE
VENDREDI 12H00
PRÉCÉDENT LE
MERCREDI
D'ACCUEIL

RESTAURATION SCOLAIRE

3 JOURS MINIMUM
AVANT LA DATE
D'ACCUEIL DE
L'ENFANT (HORS
WEEK-END ET JOURS
FÉRIÉS)

MÉMO DÉLAIS DE DÉSINSCRIPTION

À EFFECTUER SUR LE
PORTAIL FAMILLE

WWW.GROSLAY.PORTAIL-DEFI.NET

PERISCOLAIRE

3 JOURS MINIMUM
AVANT LA DATE
D'ACCUEIL DE
L'ENFANT (HORS
WEEK-END ET
JOURS FÉRIÉS)

VACANCES SCOLAIRES

5 JOURS MINIMUM
AVANT LA
PÉRIODE (HORS
WEEK-END ET
JOUR FÉRIÉS)

